# Organisation matérielle et déroulement de l’élection des représentants au Parlement européen. Circulaire n° INTA1910814C du 18 avril 2019

## Revue - Vie Communale

### Source - Circulaire

La circulaire n° INTA1910814C du 18 avril 2019 est relative à l’organisation matérielle et déroulement de l’élection des représentants au Parlement européen. Elle rappelle un certain nombre de règles, notamment concernant l'installation des panneaux d’affichage électoral.